ARRETE DU PRESIDENT
N° ARR_2506020

OBJET : **FERMETURE DES CONSERVATOIRES DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE AU PUBLIC PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE DU SAMEDI 12 JUILLET AU DIMANCHE 24 AOÛT 2025 INCLUS**

LE PRESIDENT,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIERANT La nécessité de fermer les Conservatoires de Paris – Vallée de la Marne au public pendant la période estivale du samedi 12 juillet au dimanche 24 août 2025 inclus,

ARRETE

ARTICLE 1 La fermeture des conservatoires de Paris – Vallée de la Marne, au public pendant la période estivale du samedi 12 juillet au dimanche 24 août 2025 inclus, suivants :

- Conservatoire Val Maubuée à Noisiel (CRD)
- Conservatoire Nina-Simone à Pontault-Combault
- Conservatoire de la Ferme d'Ayau à Roissy-en-Brie
- Conservatoire Le Kiosque à Brou-sur-Chantereine
- Conservatoire Jacques-Higelin à Chelles
- Conservatoire Simone-Veil à Courtry
- Conservatoire Michel-Slobo à Torcy (CRI)
- Conservatoire Olivier-Messiaen à Vaires-sur-Marne

ARTICLE 2 Monsieur Le Directeur général des services de la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Torcy, le 25 juin 2025

Pour extrait conforme au Registre des arrêtés
Transmis à la Préfecture de Melun le : 25 juin 2025
Identifiant de télétransmission : 77-200057958-20250625-38850-AR-1-1
Publié ou notifié le : 25 juin 2025

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Guillaume LE LAY-FELZINE
Le Président

Signé numériquement

Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
77207 MARNE LA VALLEE Cedex 1
Tél. 01.60.37.24.24
Fax 01.60.37.24.34